

ADMINISTRATION
DE LA
VILLE DE MONS

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QU'IL Y AURA
SÉANCE conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale le mardi
24 MAI 2011 à 17 heures 30, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.

ORDRE DU JOUR

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<u>SÉANCE PUBLIQUE</u>	
1	1. <u>Rapport collaboration obligatoire</u> <ul style="list-style-type: none"> - Comité de concertation - Dialogue organisation syndicale 	
2	2. <u>Collaboration volontaire</u> <p>a) Services communs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Management et Organisation - Informatique - Marchés Publics - Assurances <p>b) Réalisation 2010 – 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création du Pôle d'Accueil Social - Création d'un pôle Relation Presse et Communication commun - Intégration du service des Affaires sociales. - Intégration des crèches dans le secteur de la Petite Enfance - Intégration des Services Techniques CPAS au sein de la Ville de Mons - Localisation du Service Archives au sein de l'ancienne maison communale de Ghlin - Mise en commun des SIPP - Redéploiement de tous les services pour une gestion en Département - Reprise de des « Allocation Handicapés » au sein du CPAS <p>c) A réaliser en 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Chapitre XII : CCSD - Économie : aliénation des bâtiments du Home Quiétude et du Chemin de Bavay (Services techniques) - Économat Général commun Ville-CPAS (caserne de Ghlin) - Contrôle Qualité - Gestion commune des Archives Ville / CPAS (ancienne maison communale de Ghlin) - Intégration de la MVAL au sein des services externes <p>d) Bonne gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tableau de bord de suivi des dossiers 	

TOUTES COMMISSIONS RÉUNIES LE VENDREDI 20 MAI 2011 à 18 heures 15 au Salon des Portraits de l'Hôtel de Ville

Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 2 objets
En séance à Mons, le 13 mai 2011

Par le Collège :
Le Secrétaire communal,
Pierre URBAIN

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO

POUR LE CPAS :
Le Secrétaire du CPAS
Didier PETITJEAN

Le Président du CPAS,
Marc BARVAIS